

Par ailleurs, au lieu de faire comme le feront probablement les conservateurs, qui changeront du rouge et blanc au bleu et blanc les couleurs de Petro-Canada, pourquoi ne choisirait-on pas le vert et blanc?

M. Butland: Ne le leur dites pas.

M. Gardiner: Si vous donnez au ministre une idée comme celle-là, vous savez ce qu'il en fera. Pourquoi ne pas peindre les stations en vert et blanc? Pourquoi le gouvernement n'utiliserait-il pas Petro-Canada comme volet de sa politique de protection de l'environnement en matière d'économie d'énergie? N'allons pas détruire le pays comme le fait ce gouvernement. Ne vendons pas les biens que nous avons chèrement payés. Conservons Petro-Canada. J'espère que le gouvernement retrouvera la raison, qu'il retirera ce projet de loi ou, à tout le moins, qu'il appuiera certains des amendements très raisonnables que mes collègues du Nouveau Parti démocratique vous proposent d'adopter.

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, cela n'arrive pas très souvent, mais je vais commencer par contredire mon collègue de Sault Ste. Marie.

M. Butland: C'est honteux!

M. Fisher: Le Nouveau Parti démocratique n'est pas d'accord. Le député de Sault Ste. Marie a dit que le moment était loin d'être parfait. Ce qu'il voulait dire, c'est qu'étant donné les difficultés qu'éprouve l'économie, bien que l'on puisse dire que le capital se porte très bien, merci,—c'est l'économie qui est mal en point—néanmoins, dans l'état où se trouve maintenant l'économie, nous en sommes arrivés à prononcer le mot «dépression». Nous traversons maintenant une dépression; le gouvernement est allé jusqu'à reconnaître que l'économie traversait une récession, mais il ne va pas jusqu'à parler de «dépression». Quoi qu'il en soit, le député de Sault Ste. Marie a dit que c'était un mauvais moment pour vendre, que le moment était vraiment mal choisi.

Je dirais que ce n'est pas le cas. Du point de vue du gouvernement, de son point de vue idéologique, et étant donné les raisons pour lesquelles il se débarrasse véritablement de Petro-Canada, le moment est très opportun. Quand on se rend compte que ce qui se passe vraiment en l'occurrence, c'est un transfert de richesse des Canadiens aux riches amis du gouvernement, la meilleure chose à faire était de vendre Petro-Canada au moment où sa situation était la moins reluisante sur le plan économique.

C'est parfaitement compatible avec toute la constitu-

Initiatives ministérielles

tion idéologique du Parti progressiste conservateur. Je rappelle à mon collègue de Sault Ste. Marie, aux autres députés à la Chambre et aux Canadiens à l'écoute que j'ai déjà entendu Ted Kennedy dire que les conservateurs se faisaient élire en promettant aux pauvres qu'ils allaient s'occuper d'eux; l'illusion en l'occurrence tient à ce qu'ils disent devoir se débarrasser de Petro-Canada pour pouvoir équilibrer le budget ou réduire la dette nationale ou quoi que ce soit du genre.

Monsieur le Président, si l'on prêtait foi à cela, avec tout ce qu'ils ont privatisé jusqu'à maintenant, ils n'auraient pas à procéder à la privatisation de Petro-Canada pour équilibrer le budget ni pour supprimer la dette nationale. Ce serait déjà fait. En réalité, pas un iota de ce qu'ils ont retiré de leurs privatisations n'a jusqu'à maintenant servi à réduire le déficit ou la dette nationale.

Dans la deuxième partie de la citation, on dit qu'ils se sont fait élire en promettant aux pauvres qu'ils s'occuperaient d'eux, tout en assurant aux riches qu'ils n'en ferraient rien. Cela cadre tout à fait avec l'idée selon laquelle c'est actuellement un bon moment pour vendre Petro-Canada; ils s'occupent certainement des riches en vendant Petro-Canada à un moment où, d'après les indices du marché, le pétrole n'est pas vraiment un produit dans lequel il faut investir. Si j'avais de l'argent pour acheter des actions de Petro-Canada, ce qui n'est malheureusement pas le cas, je vous assure que je ferais des pieds et des mains pour en tirer le plus possible, précisément à ce moment-ci du cycle économique.

Voilà qui m'amène à parler de l'amendement où nous proposons que la quantité totale d'actions vendue à une personne soit limitée à 5 p. 100 plutôt qu'à 10 p. 100 comme le prévoit le projet de loi actuel. J'estime qu'un plafond de 5 p. 100 est plutôt généreux, même dans le contexte canadien, puisque, aux États-Unis, on considère qu'avec 5 p. 100 des actions d'une entreprise, on peut pour ainsi dire contrôler cette dernière. Les Américains ont compris qu'une personne qui peut amasser suffisamment de capital pour acheter 5 p. 100 des actions d'une société est presque en mesure de la contrôler.

Évidemment, je ne parle même pas, en l'occurrence, de toute l'idée d'une privatisation en premier lieu, ni de la question du contrôle étranger. Nous avons parlé précédemment d'un autre des amendements que nous proposons pour fixer un plafond de 1 p. 100, au lieu de 25 p. 100 comme le prévoit le projet de loi. De plus, comme on l'a dit l'autre jour, le même principe est valable aux États-Unis; les Américains considèrent en effet que quelqu'un qui contrôlerait de 5 p. 100 de l'économie commencerait à être dangereux pour la souveraineté des États-Unis.